

Action Logement : la participation des entreprises en faveur du logement des salariés ne doit pas être détournée au profit du budget de l'Etat

Le Comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat voit, dans l'attaque dont fait l'objet Action Logement par voie de presse, une nouvelle agression contre le logement social. Le Mouvement Hlm s'oppose fermement à toute nouvelle baisse de ses moyens, au moment où la crise sociale et économique fait craindre une fragilisation du tissu social.

Plusieurs informations relatives à Action Logement ont fait l'objet d'articles de presse lundi 7 et mardi 8 septembre. Elles convergent pour indiquer un prélèvement massif opéré par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2021, à hauteur de plus d'un milliard d'euros, et une réduction de la participation des entreprises (PEEC) en faveur du logement des salariés et notamment le logement social.

Le Mouvement Hlm rappelle que plus de 2 millions de ménages attendent un logement social. Le logement des salariés modestes passe par le développement du logement locatif social et de l'accession sociale, qui sont des éléments essentiels au respect de la promesse républicaine.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « *Le Mouvement Hlm porte de nombreuses propositions en matière de relance pour améliorer le quotidien de nos concitoyens dans leur logement et leur quartier. Plutôt que d'ourdir une nouvelle ponction contreproductive, le ministre de l'Economie et des Finances devrait soutenir les acteurs du logement pour soutenir l'emploi et la qualité de vie. Nous demandons au Gouvernement de démentir rapidement ces rumeurs concernant Action Logement. Nous sommes disponibles pour contribuer à la réflexion sur un projet d'avenir pour le logement des salariés et notamment des salariés modestes, mais ce qui est proposé en est bien loin. La recette est connue : réduire les moyens, ce sera à terme réduire l'offre et la qualité.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://www.instagram.com/UnionHlm)